Image not found or type unknown

mon employeur est-il en droit de ne pas me verser mon salaire

Par **tuli**, le **05/01/2009** à **21:19**

Bonjour,

Je travaille comme technicien son pour une mairie, je suis stagiaire non titulaire, je travaille à temps complet en horaire annualisé.

Le fais est que mon employeur n'as pas eu assez de travail à me donner durant l'année 2008, ils m'ont téléphoné ce matin me disant que je leur devais 129 heures pour 2008, et que je dois donc faire en janvier mes 151h66 + mes 129 heures sous peine de ne pas recevoir de salaire a la fin du mois.

Est ce qu'ils en ont le droit ? D'après la loi, l'employeur ne doit-il pas de donner du travail à son employé et s'il ne le peut pas doit-il quand le payer ?

Merci de votre réponse.

JS

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés